

DOMINIQUE NEUMAN

AVOCAT

1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
TÉLÉCOPIE 514 849 2195
COURRIEL energie @mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 26 avril 2019

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-4076-2018.

Cause tarifaire 2019-2020 d'Énergir. Phase 2.

**Modification aux Sujets de l'Association québécoise de lutte contre la pollution
atmosphérique et de Stratégies Énergétiques (SÉ-AQLPA).**

Chère Consœur,

Par la présente, l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique et de Stratégies Énergétiques (SÉ-AQLPA) retirent le sujet de la fusion des prix des zones Nord et Sud au service de transport de la liste des sujets de Phase 2 annoncés dans notre [lettre C-SÉ-AQLPA-0014](#) (sujet 2). Nous remercions Énergir d'avoir attiré notre attention sur cette erreur ([lettre B-0071](#), page 1).

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.)

c.c. La demanderesse et les intervenants, par le *Système de dépôt électronique* de la Régie (SDÉ).